



Assemblée générale

Distr. générale
13 août 2025
Français
Original : anglais

Quatre-vingtième session

Point 21 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Groupes de pays en situation particulière : suivi
de la troisième Conférence des Nations Unies
sur les pays en développement sans littoral**

Suivi de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral

Rapport du Secrétaire général**

Résumé

Le présent rapport a été établi en application de la résolution [79/219](#), dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa quatre-vingtième session, un rapport sur la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral.

Il donne un aperçu de la situation dans les pays en développement sans littoral à la lumière du Programme d'action d'Awaza en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2024-2034, adopté par l'Assemblée générale en décembre 2024.

* [A/80/150](#).

** Le présent rapport a été soumis pour traitement aux services de conférence après la date limite pour des raisons techniques indépendantes de la volonté du bureau auteur.



I. Introduction

1. Les 32 pays en développement sans littoral font face à de profonds désavantages structurels en raison de leurs contraintes géographiques, qui créent des obstacles sur leur trajectoire de développement. Ces contraintes géographiques limitent fondamentalement leur accès aux marchés internationaux et augmentent les coûts de transport, ce qui rend le développement durable particulièrement difficile.
2. Le 24 décembre 2024, l'Assemblée générale a adopté le Programme d'action d'Awaza en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2024-2034, qui fournit un cadre visant à corriger ces vulnérabilités persistantes. Le Programme d'action d'Awaza, qui s'inscrit dans le prolongement du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024, définit cinq domaines prioritaires pour favoriser le développement durable dans les pays en développement sans littoral, notamment par la transformation économique structurelle, la simplification de la facilitation du commerce, le renforcement des infrastructures de connectivité, l'amélioration de la résilience climatique et les mécanismes de financement durable.
3. Le Programme d'action d'Awaza marque une étape essentielle dans l'action menée pour aider ces pays à surmonter leurs désavantages géographiques et à atteindre les objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.
4. Le présent rapport examine les progrès réalisés dans les cinq domaines prioritaires du Programme d'action d'Awaza. Il analyse les développements socio-économiques récents et fait le point sur les objectifs de développement durable.

II. Aperçu des développements socio-économiques récents et point sur les objectifs de développement durable dans les pays en développement sans littoral

5. Les pays en développement sans littoral représentent environ 7 % de la population mondiale, mais seulement 1 % du produit intérieur brut (PIB) mondial¹. Ces dernières années, ces pays ont réalisé des progrès considérables dans la réduction de l'extrême pauvreté, la diversification de leur économie, le développement des services essentiels et l'amélioration de l'accès à l'électricité, en particulier dans les zones urbaines ; toutefois, le rythme des progrès reste insuffisant pour leur permettre d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030.
6. L'analyse des progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs de développement durable révèle des disparités persistantes entre les pays en développement sans littoral et le reste du monde. En 2024, 21,6 % des adultes employés dans les pays en développement sans littoral vivaient en dessous du seuil international de pauvreté, contre 6,9 % au niveau mondial².
7. Entre 2022 et 2024, 19,3 % de la population des pays en développement sans littoral était victime de la sous-alimentation et l'insécurité alimentaire modérée ou grave touchait 50,7 % des adultes³. En 2023, la proportion de la population ayant

¹ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), « Matrice du commerce des marchandises », Data Hub de la CNUCED. Disponible à l'adresse <https://unctadstat.unctad.org/datacentre/dataviewer/US.TradeMerchTotal> (consulté le 8 juillet 2025).

² Rapport sur les objectifs de développement durable 2025 (publication des Nations Unies, 2025).

³ Voir les annexes statistiques disponibles (en anglais) à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/sdgs/files/report/2025/E_2025_62_Statistical_Annex_I_and_II.pdf.

accès à l'électricité s'établissait à 61,4 % (contre 92 % au niveau mondial) dans ces pays, qui n'ont reçu cette année-là qu'une petite portion des 15,4 milliards de dollars de financements publics internationaux alloués à l'énergie propre, ce qui indique que des investissements supplémentaires doivent être consentis pour atteindre l'objectif de développement durable n° 7. L'indice de développement humain moyen des pays en développement sans littoral est passé de 0,598 en 2022 à 0,622 en 2023, et des gains ont été enregistrés dans presque tous les pays. Ces progrès ne pourront toutefois être maintenus et accélérés que si l'on continue d'investir dans les infrastructures, le capital humain et les systèmes de données, tout en renouvelant la coopération multilatérale et en allouant des financements suffisants à la pleine mise en œuvre du Programme d'action d'Awaza. Beaucoup reste à faire : une personne vivant dans un pays en développement sans littoral avait deux fois plus de risques que la moyenne de la population mondiale de vivre dans l'extrême pauvreté, trois fois plus de risques de ne pas avoir accès à une eau potable gérée de façon sûre et quatre fois plus de risques de connaître l'insécurité alimentaire. La marge de manœuvre budgétaire limitée et les lacunes dans les capacités statistiques continuent d'entraver l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.

8. D'après les prévisions du Département des affaires économiques et sociales, la croissance globale du PIB dans les pays en développement sans littoral devrait atteindre 4,7 % en 2024 et 4,9 % en 2025 ; toutefois, les conflits, l'instabilité politique et les risques naturels sont susceptibles d'influer sur ces perspectives⁴. En avril 2025, les inquiétudes soulevées par les perspectives mondiales et l'ajustement des politiques commerciales ont entraîné une forte volatilité des marchés financiers, ce qui a accru l'incertitude pour les investisseurs et pesé sur les flux de capitaux à destination des pays en développement sans littoral.

9. La performance commerciale reste faible. Les exportations mondiales de marchandises se sont établies à 2 443 milliards de dollars en 2024, soit une augmentation de 2,28 % par rapport à 2023. Les exportations en provenance des pays en développement sans littoral ont atteint un total de 281,72 milliards de dollars, soit une hausse de 0,99 %, et leur part dans les exportations mondiales a diminué, passant de 1,17 à 1,15 %⁵. Les coûts de transport des produits agricoles et manufacturés restent supérieurs d'environ 30 % à ceux observés dans les économies côtières en développement, en raison du manque d'infrastructures, des retards dans le transit et des obstacles réglementaires.

10. Environ 54 % des terres des pays en développement sans littoral sont classées comme zones arides et 60 % de la population de ces pays vit sur ces terres⁶. Entre 2012 et 2021, la fréquence des catastrophes dans ces pays a été supérieure de 70 % à la moyenne mondiale ; entre 2013 et 2022, le taux de mortalité lié aux catastrophes y a atteint 2,12 décès pour 100 000 habitants, contre 0,84 au niveau mondial⁷. La majorité des pays en développement sans littoral, soit 75 %, ont adopté des stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe, et 59 % disposent de systèmes d'alerte précoce multidangers et de plans locaux de réduction des risques de catastrophe, ce qui est supérieur aux moyennes mondiales.

⁴ Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « Monthly briefing on the world economic situation and prospects: economic prospects and development challenges in landlocked developing countries », n° 186, novembre 2024. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/MB186.pdf>.

⁵ CNUCED, UNCTADstat.

⁶ Voir Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, *Climate Vulnerabilities of Landlocked Developing Countries* (New York, 2025).

⁷ Ibid.

11. Les pays en développement sans littoral ont réalisé des avancées notables en matière d'égalité des genres, en particulier aux postes de direction et de prise de décision. La proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux des pays en développement sans littoral a augmenté de manière significative, passant de 7,8 % en 2000 à 30,1 % en 2024, dépassant ainsi la moyenne mondiale de 26,9 %⁸. Ces pays ont réalisé des progrès dans la mise en place de cadres juridiques en faveur de l'égalité des genres⁹. Malgré ces améliorations, ces pays restent confrontés à d'importantes disparités de genre dans plusieurs domaines. En 2024, le taux d'activité des femmes dans les pays en développement sans littoral n'était que de 54 %, soit un taux bien en deçà de celui observé pour les hommes (70,4 %)¹⁰. Une jeune femme sur trois entre 20 et 24 ans (33 %, soit près du double de la moyenne mondiale) était mariée ou vivait en concubinage avant son 18^e anniversaire, d'où un moindre accès à l'éducation et aux opportunités économiques. Ce phénomène se reflète dans le faible taux d'achèvement du cycle d'enseignement secondaire observé pour les filles dans ces pays, qui reste à 29,8 %, contre une moyenne mondiale de 61 %¹¹.

III. État d'avancement des domaines prioritaires du Programme d'action d'Awaza

12. Donner aux pays en développement sans littoral les moyens de surmonter leurs contraintes géographiques et de progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable permettrait d'améliorer la vie de plus de 600 millions de personnes. Toutefois, la décennie à venir sera marquée par des obstacles susceptibles de compromettre les progrès à cet égard. Les inégalités existantes pourraient être aggravées par l'incertitude géopolitique, les tensions commerciales croissantes et les progrès technologiques rapides si les pays sans littoral ne sont pas en mesure de développer des infrastructures essentielles, y compris des infrastructures numériques, et leurs capacités. Dans le même temps, l'intensification des catastrophes liées au climat continuera de peser sur les économies qui souffrent déjà de graves désavantages géographiques. Les pays en développement sans littoral sont particulièrement exposés aux perturbations mondiales en raison de leurs vulnérabilités structurelles. Leur dépendance à l'égard des routes qui transitent par les pays voisins, ajoutée aux coûts de transport qui sont souvent deux fois plus élevés que ceux des pays côtiers, explique leurs fondements économiques précaires. Parce

⁸ Organisation des Nations Unies, « SDG Indicator 5.5.1a, Proportion of seats held by women in national parliaments » (indicateur 5.5.1a des objectifs de développement durable, proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux), base de données relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/database> (consultée le 19 août 2025).

⁹ Organisation des Nations Unies, « SDG Indicator 5.1.1, Legal frameworks that promote, enforce and monitor gender equality » (indicateur 5.1.1 des objectifs de développement durable, cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes), base de données relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/database> (consultée le 19 août 2025).

¹⁰ Organisation internationale du travail, « Taux de participation de la main d'œuvre, femmes », estimations modélisées de l'OIT, base de données ILOSTAT, disponible à l'adresse <https://ilostat.ilo.org/fr> (consultée le 18 juillet 2025).

¹¹ Organisation des Nations Unies, « SDG Indicator 4.1.2, Completion rate, by sex, location, wealth quintile and education level » (indicateur 4.1.2 des objectifs de développement durable, taux d'achèvement par sexe, zone géographique, quintile de richesse et niveau d'éducation), base de données relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/database> (consultée le 19 août 2025).

que les infrastructures de transport et de connectivité nécessitent d'urgence des investissements externes et internes massifs, les pays en développement sans littoral sont particulièrement sensibles à l'évolution de la structure des échanges commerciaux mondiaux et à la volatilité des flux d'investissement.

A. Transformation structurelle et science, technologie et innovation

13. Malgré les progrès réalisés au cours de la dernière décennie dans la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne, les pays en développement sans littoral continuent de pâtir d'un manque d'infrastructures, de capacités technologiques limitées et d'une dépendance à l'égard des produits primaires. Ces contraintes se reflètent dans le faible score de l'indice des capacités productives, qui s'élevait à 37,2 en 2022, soit un niveau nettement en deçà de la moyenne mondiale de 46,8¹². Cet écart est révélateur des difficultés permanentes auxquelles se heurtent ces pays pour accroître leur résilience économique et leur compétitivité à l'échelle mondiale.

14. L'agriculture reste le principal employeur des pays en développement sans littoral, puisque plus de la moitié de la population travaille dans ce secteur. À l'inverse, le secteur manufacturier joue un rôle limité dans la création d'emplois, puisqu'il ne représente que 6,2 % de l'emploi total, contre une moyenne mondiale de 14,1 % en 2023¹³. Dans ces pays, ce secteur se compose principalement d'industries à faible intensité technologique, qui nécessitent moins d'investissements en capital et de technologies avancées. Si cela le rend plus accessible, cela limite également le potentiel d'expansion de l'activité industrielle à haute valeur ajoutée. Les pays en développement sans littoral ne représentaient que 0,81 % des exportations mondiales de services en 2023. Ce chiffre atteste de l'intégration limitée des pays en développement sans littoral dans les échanges mondiaux de services, malgré le potentiel du secteur à stimuler la transformation structurelle.

15. Les apports d'investissements étrangers directs (IED) ont chuté de 10 % par an pour atteindre 23 milliards de dollars en 2024, creusant le déficit d'investissement auquel sont confrontés ces pays par rapport à la moyenne mondiale¹⁴. En 2023, les flux d'IED vers les pays en développement sans littoral représentaient 8,3 % de la formation brute de capital, dépassant la moyenne mondiale de 4,9 %, ce qui montre leur dépendance relativement élevée à l'égard de l'investissement étranger.

16. De nombreux pays en développement sans littoral sont tributaires d'un nombre limité de secteurs primaires, puisque les produits primaires représentent 81,76 % de leurs exportations totales, contre une moyenne mondiale de 30,32 %¹⁵. Cette dépendance excessive à l'égard des produits primaires rend ces pays très vulnérables aux fluctuations des prix mondiaux et les empêche de développer une assise industrielle diversifiée à même de stimuler la croissance économique et la transformation structurelle sur le long terme.

¹² CNUCED, indice des capacités productives, UNCTADstat. Disponible à l'adresse <https://unctadstat.unctad.org/fr-FR/Pci.html> (consultée le 8 juillet 2025).

¹³ Organisation des Nations Unies, « SDG Indicator 9.2.2, Manufacturing employment as a proportion of total employment » (indicateur 9.2.2 des objectifs de développement durable, emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total), base de données relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/database> (consultée le 19 août 2025).

¹⁴ CNUCED, *World Investment Report 2025: International Investment in the Digital Economy* (Rapport sur l'investissement dans le monde 2025 : investissement international dans l'économie numérique) (Genève, 2025).

¹⁵ CNUCED, UNCTADstat.

17. En outre, de nombreux pays en développement sans littoral sont confrontés à des difficultés persistantes en matière d'accès à l'éducation et de maintien scolaire. En 2024, le taux d'achèvement de l'enseignement primaire dans ces pays s'établissait à 67,3 % (70,5 % pour les filles et 64,3 % pour les garçons), contre une moyenne mondiale de 88,1 %. En ce qui concerne le premier cycle du secondaire, ce taux tombe à 47,7 % (47,0 % pour les filles et 48,3 % pour les garçons), bien en deçà de la moyenne mondiale de 78,1 %. Les disparités sont encore plus marquées au niveau du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, avec un taux d'achèvement de seulement 30,5 % (29,8 % pour les filles et 31,2 % pour les garçons), ce qui contraste fortement avec la moyenne mondiale de 59,6 %¹⁶. Ce manque d'instruction nuit au développement des compétences nécessaires à la constitution d'une main-d'œuvre qualifiée, à même d'exploiter pleinement les possibilités offertes par les secteurs et les activités économiques à forte valeur ajoutée.

18. Parmi les 23 des 32 pays en développement sans littoral évalués dans le « *Global Innovation Index 2024: Unlocking the Promise of Social Entrepreneurship* », qui a porté sur 133 économies, celui qui a obtenu le meilleur score s'est classé au 58^e rang et le moins performant au 132^e. En 2023, le nombre total de demandes de brevet déposées dans les pays en développement sans littoral (dépositaires résidents et non-résidents) était de 2 164, ce qui représente seulement 0,6 % des quelque 3,6 millions de demandes déposées dans le monde. L'examen de cet indicateur ne fait que souligner les disparités : le niveau d'activité de dépôt de demandes de brevet est sensiblement plus élevé dans les pays en développement sans littoral d'Asie et d'Europe, ce qui donne à penser que ces pays disposent de systèmes nationaux d'innovation plus développés, investissent davantage dans la science, la technologie et l'innovation et sont dotés d'institutions plus solides que les pays en développement sans littoral d'Afrique. En 2023 toujours, les pays en développement sans littoral ont déposé 82 198 demandes d'enregistrement de marques, contre environ 15 millions dans le reste du monde¹⁷. Malgré la marge de progrès existante concernant le développement de la propriété intellectuelle, la plupart des pays en développement sans littoral continuent de pâtir d'investissements limités, d'infrastructures insuffisantes et d'un manque d'appui politique, ce qui les empêche d'exploiter et de développer pleinement le potentiel offert par l'innovation locale.

19. La dématérialisation des activités économiques peut être un facteur important de transformation structurelle dans les pays en développement sans littoral. Toutefois, l'utilisation d'Internet dans ces pays reste inférieure à la moyenne mondiale. En 2024, seulement 39 % de la population (44 % des hommes et 35 % des femmes) était connectée, et la plupart des utilisateurs étaient âgés de 15 à 24 ans (54 %). Bien qu'il ait considérablement augmenté par rapport aux 15 % enregistrés en 2014, le taux d'utilisation d'Internet dans les pays en développement sans littoral est encore très en deçà de la moyenne mondiale (67 %)¹⁸, ce qui témoigne de la persistance de la fracture numérique, qui empêche une transformation numérique inclusive.

20. Le paysage industriel des pays en développement sans littoral est révélateur du rôle modeste joué par l'industrie manufacturière, dont la valeur ajoutée ne représente

¹⁶ Rapport sur les objectifs de développement durable 2025 (publication des Nations Unies, 2025). Voir les annexes statistiques disponibles à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/sdgs/files/report/2025/E_2025_62_Statistical_Annex_I_and_II.pdf.

¹⁷ Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), base de données statistiques de l'OMPI. Disponible à l'adresse <https://www3.wipo.int/ipstats/key-search/indicator> (consultée le 8 juillet 2025).

¹⁸ Union internationale des télécommunications (UIT), *Measuring Digital Development: Facts and Figures – Focus on Landlocked Developing Countries* (Genève, 2024).

que 11,6 % du PIB, contre une moyenne mondiale de 16,7 % en 2023¹⁹. Alors que la valeur ajoutée manufacturière dans les pays en développement sans littoral augmente à un taux annuel de 3,7 %, son empreinte mondiale reste minime. Ces pays ne contribuent qu'à hauteur de 0,8 % à la valeur ajoutée manufacturière mondiale et de 0,5 % aux exportations manufacturières mondiales²⁰.

21. En outre, les pays en développement sans littoral sont de grands importateurs de produits manufacturés et affichaient dans ce secteur en 2022 un déficit commercial égal à 14,4 % du PIB²¹. La croissance de la valeur ajoutée manufacturière de ces pays a été plus volatile que la moyenne mondiale, mais leur reprise après la pandémie a dépassé la croissance mondiale. Cette tendance a été tirée par les pays en développement sans littoral d'Afrique et d'Asie, qui ont augmenté leur part dans la valeur ajoutée manufacturière du groupe, tandis que les pays en développement sans littoral d'Europe et d'Amérique latine ont vu leur part diminuer. La part des industries de moyenne et haute technologie dans la valeur ajoutée totale des pays en développement sans littoral, qui s'établissait à 13,1 % en 2022, reste faible²².

B. Commerce, facilitation du commerce et intégration régionale

22. Les contraintes géographiques, l'éloignement des marchés internationaux et les coûts commerciaux élevés qui en résultent continuent de contribuer à la marginalisation des pays en développement sans littoral sur la scène du commerce international et à leur dépendance à l'égard des exportations de produits primaires associés à des coûts logistiques unitaires moins élevés.

23. Une érosion des normes commerciales multilatérales pourrait fragmenter davantage le système commercial mondial et exercer une pression sur les pays développés sans littoral, qui dépendent des marchés et des produits touchés. Ces difficultés rendent encore plus pressante la nécessité d'atteindre les objectifs du Programme d'action d'Awaza, qui vise à diversifier leurs échanges commerciaux en augmentant la part de la valeur ajoutée et de la transformation manufacturière de leurs exportations, et de développer leurs exportations de services et le commerce en ligne.

¹⁹ Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), base de données relative à l'objectif de développement durable n° 9. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://stat.unido.org/data/table?dataset=sdg&country=WORLD>.

²⁰ ONUDI, « Factsheet : landlocked developing countries – highlights from the International Yearbook of Industrial Statistics 2024 ».

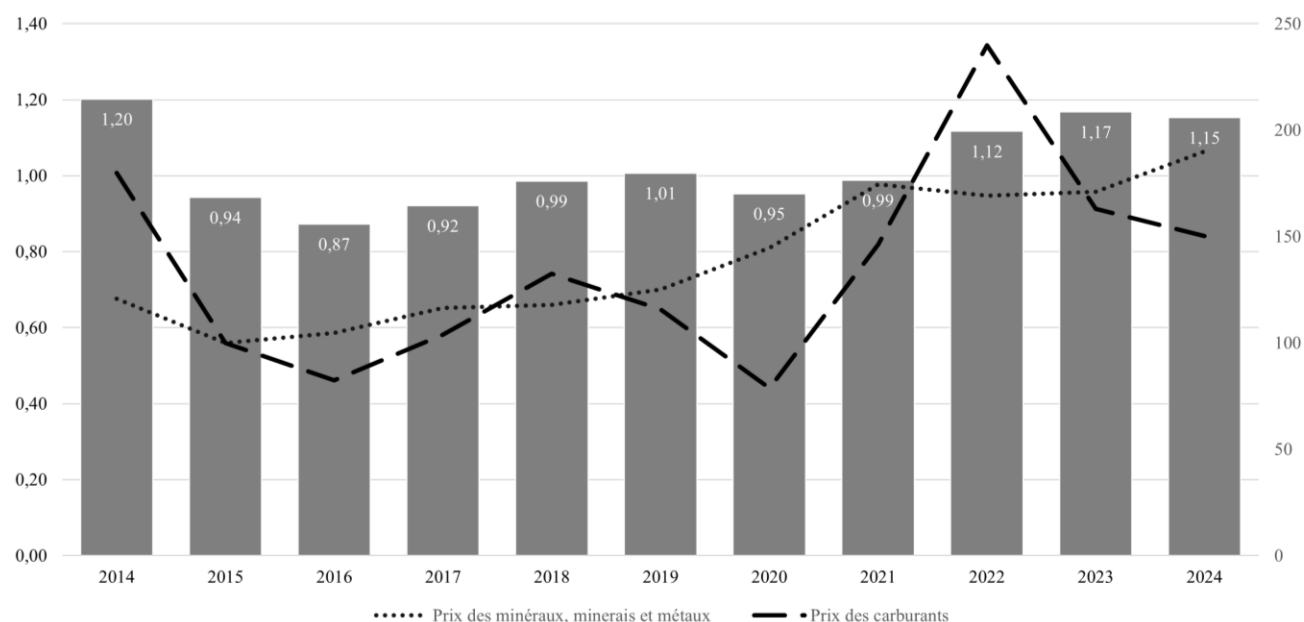
²¹ Ibid.

²² ONUDI, base de données relative à l'objectif de développement durable n° 9.

Figure I

Part des exportations des pays en développement sans littoral dans le commerce mondial de marchandises et indices des prix d'un échantillon de produits de base

(Pourcentage et indices des prix 2015 = 100)



Source : Calculs fondés sur les données issues de « Commerce des marchandises » de la CNUCED, UNCTAD Data Hub.
 Disponible à l'adresse <https://unctadstat.unctad.org/datacentre/dataviewer/US.TradeMatrix> (consulté le 8 juillet 2025).

24. Depuis la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la croissance des exportations de services, en particulier des services pouvant être fournis par voie numérique, a été plus rapide que celle du commerce de marchandises dans les pays en développement sans littoral. Les secteurs clés à cet égard sont les technologies de l'information et des communications (TIC), les services professionnels et de gestion, et les services financiers.

25. En 2023, les pays en développement sans littoral ont exporté pour 13,46 milliards de dollars de services pouvant être fournis par voie numérique, soit plus du double qu'en 2019 (6,56 milliards de dollars) et une hausse d'environ 105 %²³. Malgré cette augmentation, les pays en développement sans littoral restent loin derrière la moyenne mondiale : les services numériques ne représentent que 21 % du total des exportations de services de ces pays, contre 56 % pour le reste du monde²⁴. Ce score met en évidence un déséquilibre structurel essentiel : quoiqu'ils se développent dans le commerce numérique, les pays en développement sans littoral restent moins intégrés sur le plan numérique que d'autres économies.

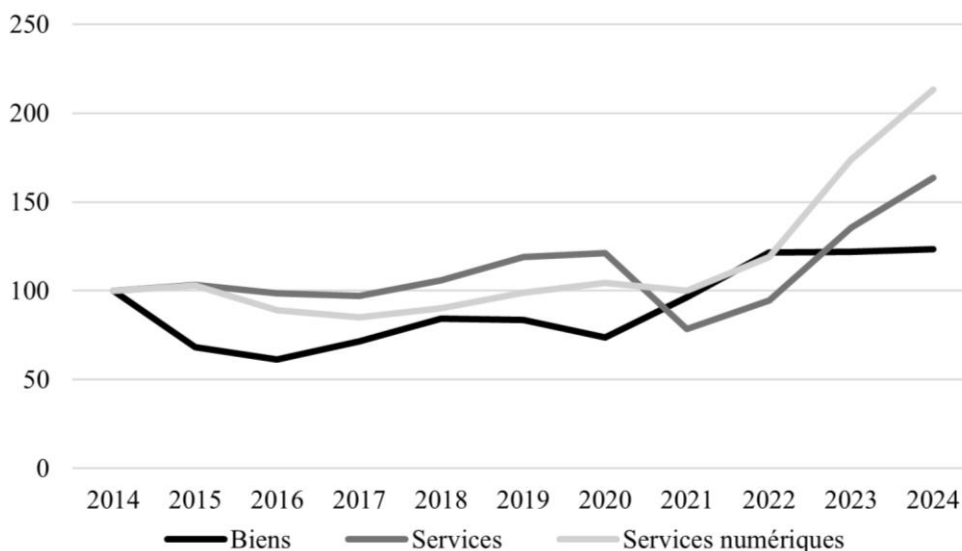
26. Parmi les initiatives lancées afin de corriger ce déséquilibre, citons les projets menés par l'Union internationale des télécommunications (UIT) dans un certain nombre de pays en développement en littoral afin d'appuyer la transformation numérique grâce à une approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration et à une évaluation comparative des TIC en Afrique centrale, ainsi que les projets du Centre du commerce international (CCI) visant à promouvoir la compétitivité des petites et moyennes entreprises grâce à l'adoption du numérique.

²³ Calculs établis à partir des données d'UNCTADstat.

²⁴ Ibid.

Figure II
Croissance des exportations de biens, de services et de services numériques des pays en développement sans littoral

(Indice : 2014 = 100)



Source : Calculs fondés sur les données issues de « Commerce des marchandises » de la CNUCED, UNCTAD Data Hub. Disponible à l'adresse <https://unctadstat.unctad.org/datacentre/dataviewer/US.TradeMatrix> (consulté le 8 juillet 2025).

27. Les pays en développement sans littoral sont confrontés à un grave « écart de coûts logistiques », puisque ceux-ci sont supérieurs de 63 % à ceux des pays en développement de transit²⁵. Les coûts logistiques auxquels font face ces pays se répercutent sur la structure de leurs économies puisque les exportations de biens sensibles au facteur temps, délicats ou périssables, comme les produits manufacturés et agricoles, sont relativement plus coûteuses que les exportations de marchandises transportables en vrac, comme le pétrole brut ou le charbon. Cet aspect accroît encore la dépendance existante à l'égard des produits primaires.

28. La facilitation du commerce est une priorité essentielle du Programme d'action d'Awaza, qui vise à réduire les coûts des échanges grâce à la simplification, à la modernisation et à l'harmonisation des procédures commerciales. Une connexion fluide, efficace, moins chère et rapide entre les pays en développement sans littoral et les pays de transit est essentielle pour réduire les coûts et les délais des échanges commerciaux.

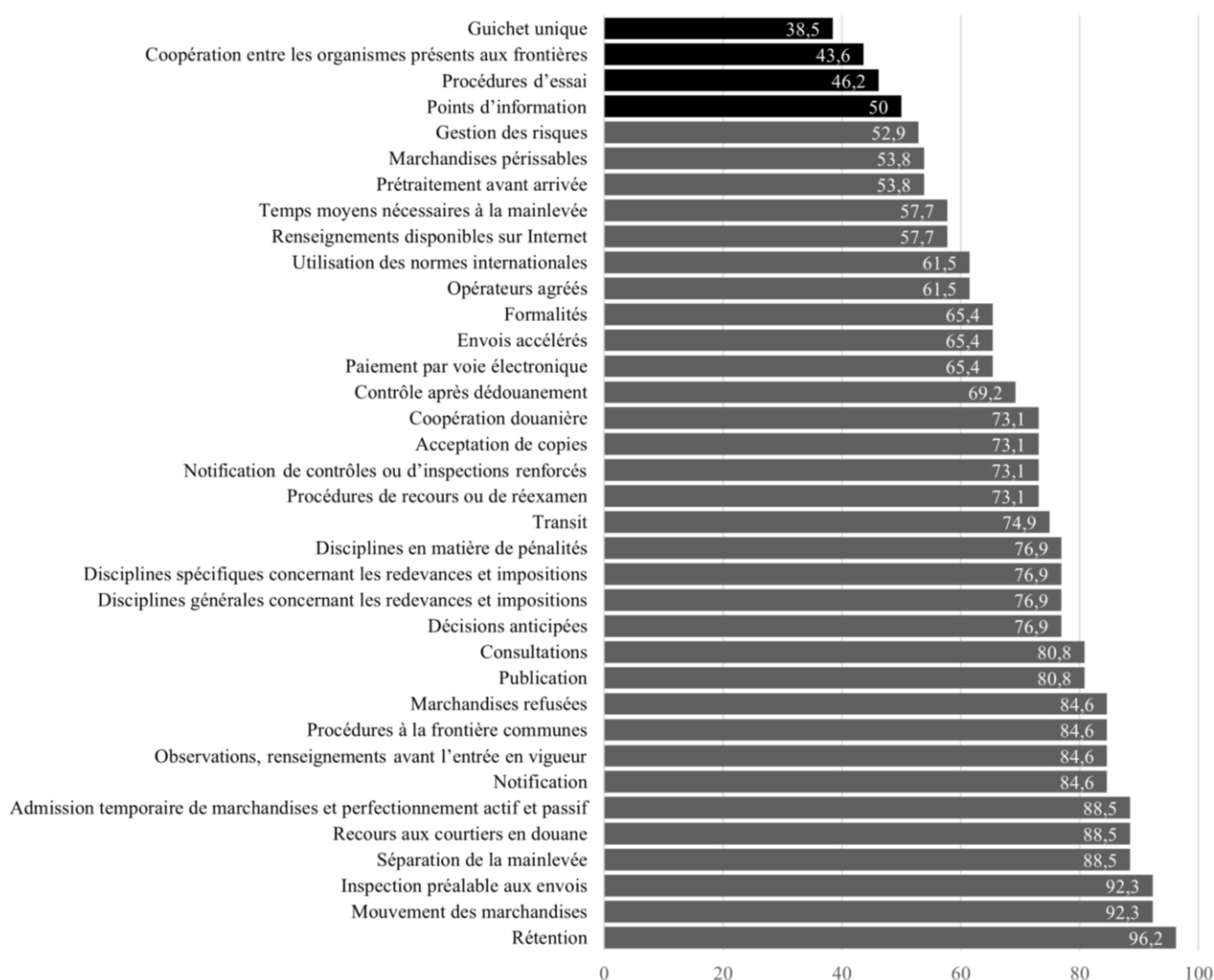
29. Le soutien de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), de l'Organisation mondiale des douanes, du CCI, de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et des commissions régionales a permis aux pays en développement sans littoral de progresser dans la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ils ont ainsi honoré 71,1 % des engagements pris en 2025, contre 64,1 % en 2024. Les pays en développement sans littoral sont néanmoins en retard par rapport à l'ensemble des pays en développement, qui, en tant que groupe, ont honoré en moyenne 86,1 % de leurs engagements.

²⁵ Voir Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, *Quantifying Logistics Costs of Landlocked Developing Countries* (New York, 2025).

Figure III

Progrès réalisés par les pays en développement sans littoral dans la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'Accord sur la facilitation des échanges, par mesure

(Pourcentage d'engagements honorés, moyenne pour les pays en développement sans littoral, telle qu'enregistrée en mai 2025)



Source : Calculs établis à partir des données de la base de données de l'OMC de l'Accord sur la facilitation des échanges.

Disponible à l'adresse <https://tfadatabase.org/fr> (consultée le 26 juin 2025).

30. L'offre globale d'assistance technique devrait désormais viser en priorité à corriger les principales lacunes dans la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges, en particulier la mise en place de guichets uniques de dédouanement pleinement opérationnels destinés à simplifier les procédures transfrontalières. D'importants dispositifs ont été mis en place, comme la Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR, qui bénéficie du soutien de la Commission économique pour l'Europe.

31. Les mécanismes de coopération entre les services de contrôle aux frontières doivent impérativement être renforcés afin de pouvoir réduire les retards et les goulots d'étranglement administratifs qui pénalisent de manière disproportionnée les pays en développement sans littoral en raison de leur dépendance à l'égard des routes de transit. Une attention immédiate doit être accordée aux procédures d'essai normalisées et aux

points d'information accessibles afin que les opérateurs économiques puissent s'y retrouver face à la complexité des exigences réglementaires.

32. Il ressort de l'édition 2025 de l'Enquête mondiale des Nations Unies sur la facilitation du commerce numérique et durable que les pays en développement sans littoral ont amélioré leur score de facilitation des échanges, qui est passé à 61,01 %, contre 54,3 % en 2021. Toutefois, ces performances restent inférieures à la moyenne mondiale de 68,6 %, notamment pour ce qui est du commerce transfrontière sans papier. L'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique et les initiatives prises par l'Organisation internationale pour les migrations afin de moderniser la gestion des frontières dans plusieurs pays en développement sans littoral s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue dans ce domaine.

33. L'intégration régionale est l'une des priorités stratégiques du Programme d'action d'Awaza, qui vise à augmenter substantiellement la part des pays en développement sans littoral dans le commerce intrarégional. En 2023, ce dernier représentait 28 % du total des exportations des pays en développement sans littoral, ce qui représente une légère amélioration par rapport à 2022²⁶. Les marchés régionaux sont particulièrement importants dans le cadre de la diversification des exportations, puisque 29 % du total des exportations de produits de base non primaires des pays en développement sans littoral sont destinés à des partenaires régionaux²⁷.

34. La mise en œuvre effective des accords commerciaux régionaux est essentielle pour stimuler le commerce intrarégional, tout comme les investissements dans les principaux couloirs de transport. Les pays en développement sans littoral d'Asie du Sud ont fait appel à l'Association sud-asiatique de coopération régionale pour mobiliser des investissements en faveur des infrastructures de transport, des réformes en matière de facilitation du commerce et de la connectivité énergétique, avec le soutien de la Banque asiatique de développement. La Commission économique pour l'Afrique soutient la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine, notamment en mettant l'accent sur l'amélioration des couloirs de transit, comme le couloir Lomé-Ouagadougou-Niamey en Afrique de l'Ouest, afin de réduire les retards dans les échanges commerciaux et de stimuler l'inclusion numérique. Ces mesures visent à renforcer les capacités des pays cibles en matière d'échanges et de transit, à améliorer les prestations de services aux frontières et à promouvoir l'intégration commerciale.

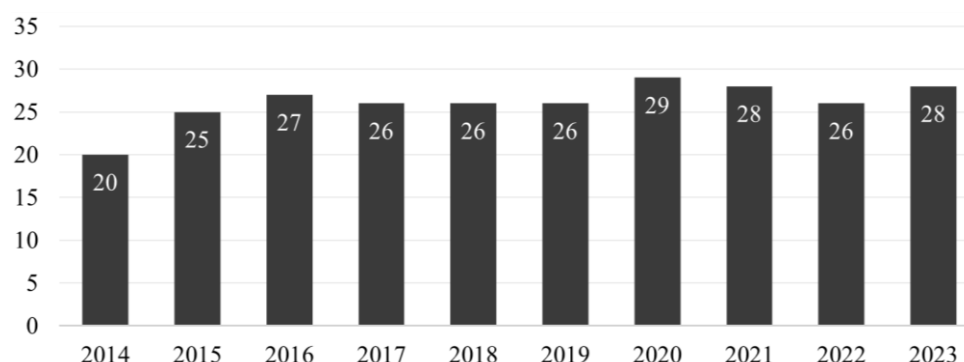
²⁶ Calculs du Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, réalisés à partir de données d'UNCTADstat.

²⁷ Ibid.

Figure IV

Part des exportations intrarégionales des pays en développement sans littoral dans le total des exportations

(En pourcentage)



Source : Calculs fondés sur les données issues de la matrice du commerce de marchandises de la CNUCED, Data Hub de la CNUCED. Disponible à l'adresse <https://unctadstat.unctad.org/datacentre/dataviewer/US.TradeMatrix> (consultée le 8 juillet 2025).

Note : La part des exportations intrarégionales dans le total des exportations est calculée sur la base des exportations de chaque pays en développement sans littoral au sein de sa région respective.

35. Un appui institutionnel soutenu et ciblé s'impose pour surmonter les problèmes commerciaux complexes auxquels sont confrontés les pays en développement sans littoral. Le Programme d'action d'Awaza souligne l'intérêt sans cesse renouvelé porté par les pays en développement sans littoral à l'établissement d'un programme de travail dédié à l'examen de leurs difficultés commerciales spécifiques dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce.

C. Transit, transport et connectivité

36. Parce qu'elles favorisent directement la croissance économique, l'inclusion sociale et la résilience climatique, les infrastructures de transport viables constituent l'épine dorsale du développement durable dans les pays en développement sans littoral. L'inadéquation des systèmes de transport représente, pour ces pays, quelle que soit leur situation géographique, le principal obstacle à la transformation industrielle et à l'accès au marché, ce qui limite fondamentalement leur compétitivité potentielle au sein des économies régionales et mondiales.

37. Malgré des progrès graduels enregistrés au cours de la dernière décennie, ces pays continuent de souffrir d'un manque cruel d'infrastructures, qui perpétue leur isolement économique. Des systèmes de transport multimodal fragmentés et inefficaces nuisent à la circulation fluide des biens et des personnes, sapant ainsi les efforts d'intégration régionale et de diversification économique. L'absence de réseaux de transport ferroviaires, routiers et aériens intégrés, de ports secs, de voies navigables intérieures et de systèmes de canalisation aggrave leur position de faiblesse par rapport aux pays côtiers.

38. En l'absence de couloirs de transport fiables et rentables, même les acteurs des secteurs les plus compétitifs peinent à accéder aux marchés internationaux, et le coût des importations essentielles devient prohibitif. Ce déficit d'infrastructures perpétue la dépendance à l'égard des exportations de produits primaires et limite les possibilités de modernisation industrielle nécessaire au développement durable.

39. Les problèmes de transport auxquels sont confrontés les pays en développement sans littoral sont exacerbés par leur totale dépendance à l'égard des infrastructures de transport de leurs voisins de transit pour accéder aux ports maritimes et aux marchés mondiaux. L'inadéquation des infrastructures de transit et la lenteur des délais d'acheminement gonflent les dépenses logistiques, ce qui diminue les bénéfices des entreprises, érode la compétitivité et limite la participation aux chaînes de valeur mondiales.

40. La persistance de la dépendance des pays en développement sans littoral à l'égard des réseaux routiers et ferroviaires pour l'accès aux marchés régionaux et mondiaux atteste du besoin urgent d'infrastructures multimodales intégrées et modernisées. Le renforcement de ces systèmes est essentiel pour réduire les coûts de transport, améliorer l'efficacité des échanges et favoriser un développement industriel durable.

41. Bien que l'utilisation d'Internet dans les pays en développement sans littoral ait presque doublé au cours de la dernière décennie, pendant la période de mise en œuvre du Programme d'action de Vienne, pour atteindre 226 millions d'utilisateurs en 2023²⁸, il subsiste une fracture numérique importante entre les pays en développement sans littoral et les autres pays en développement et développés. Par ailleurs, la fracture numérique entre les genres reste importante dans les pays en développement sans littoral et ne montre aucun signe de fléchissement. En 2023, 44 % des hommes dans les pays en développement sans littoral utilisaient Internet, contre 31 % en 2019. En revanche, seulement 35 % des femmes étaient connectées en 2023, soit une augmentation de 3 points de pourcentage à peine par rapport à 2019. Il en résulte un écart persistant de 9 points de pourcentage entre les genres en ce qui concerne l'utilisation de l'internet.

42. Les taux d'abonnement au haut débit mobile dans les pays en développement sans littoral restent nettement inférieurs à la moyenne mondiale malgré une forte croissance au cours de la dernière décennie. En 2023 on comptait dans ces pays 53 abonnements actifs au haut débit mobile pour 100 habitants, contre 87 au niveau mondial. D'importantes disparités régionales subsistent au sein du groupe : les pays en développement sans littoral d'Asie comptaient 76 abonnements pour 100 habitants, soit près du double du taux affiché par les pays en développement sans littoral d'Afrique, qui s'élevait à 40. Dans le même temps, la couverture du haut débit mobile reste limitée dans les pays en développement sans littoral, alors qu'il s'agit du principal moyen d'accès à l'internet. En 2023, seuls 82 % de la population de ces pays étaient couverts par un réseau de téléphonie à haut débit, contre 95 % au niveau mondial²⁹.

43. L'accès au haut débit fixe joue un rôle beaucoup moins important dans les pays en développement sans littoral en raison des coûts élevés associés et de la demande limitée. En 2023, on comptait seulement 4 abonnements au haut débit fixe pour 100 habitants dans ces pays, soit un niveau bien en deçà de la moyenne mondiale de 19. Là encore, on observe des écarts considérables entre les régions, les pays en développement sans littoral d'Asie comptant en moyenne 11 abonnements pour 100 habitants, contre seulement 0,4 dans les pays en développement sans littoral d'Afrique³⁰.

44. L'accessibilité financière constitue un obstacle majeur à l'obtention d'une connectivité efficace et universelle dans les pays en développement sans littoral. En 2023, seuls 12 d'entre eux avaient atteint le coût d'abonnement recommandé par la

²⁸ Union internationale des télécommunications (UIT), *Measuring Digital Development: Facts and Figures – Focus on Landlocked Developing Countries*.

²⁹ Ibid.

³⁰ Ibid.

Commission « Le large bande au service du développement durable » pour la connexion au haut débit d'entrée de gamme, à savoir 2 % du revenu national brut (RNB) par habitant. Dans onze autres pays, le coût mensuel de la connexion au haut débit mobile était inférieur à 5 % du RNB mensuel par habitant, ce qui indique que l'accessibilité financière reste un problème persistant pour de nombreuses personnes. Réduire cet écart est essentiel pour stimuler la croissance industrielle et promouvoir un développement économique inclusif³¹.

45. La desserte numérique est un vecteur potentiel de transformation, en particulier lorsqu'elle est associée aux transports. Les deux combinés favorisent l'efficacité des échanges, améliorent l'intégration de la chaîne d'approvisionnement et encouragent une industrialisation fondée sur l'innovation. Toutefois, le manque d'accès à des infrastructures de télécommunications fiables et abordables continue de compromettre la compétitivité potentielle des entreprises des pays en développement sans littoral au sein des chaînes de valeur mondiales.

46. Il est en outre nécessaire d'accroître les investissements dans l'infrastructure numérique afin de permettre au secteur industriel des pays en développement sans littoral d'adopter les technologies de la fabrication intelligente, du commerce électronique et d'industrie 4.0. La fracture numérique limite l'accès aux méthodes avancées de production, d'analytique des données et de télésurveillance, qui sont des facteurs clés de la productivité et de la compétitivité industrielles. La progression de la transition numérique dans les pays en développement sera essentielle à la réalisation de bon nombre des objectifs du Programme d'action d'Awaza.

47. Une amélioration de la connectivité des TIC favoriserait non seulement l'expansion industrielle, mais également la diversification économique au-delà des exportations de produits de base, ce qui permettrait aux pays en développement sans littoral d'intégrer des chaînes d'approvisionnement mondiales à plus forte valeur ajoutée.

48. Si certains pays en développement sans littoral, notamment en Asie centrale (dont le Kazakhstan, le Kirghizstan et le Turkménistan) et en Europe (dont l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la République de Moldova), ont réussi à assurer un accès quasi universel à l'électricité, d'autres sont encore à la traîne pour ce qui est de garantir un accès universel à des services énergétiques abordables, fiables et modernes pour tous, en particulier dans les zones rurales.

49. En 2023, seulement 61 % de la population des pays en développement sans littoral, soit 222,8 millions de personnes, avait accès à l'électricité, contre une moyenne mondiale de 91,7 %. Le fossé entre les villes et les campagnes est très marqué, l'accès à l'électricité étant de 88,9 % dans les zones urbaines et de seulement 48,9 % dans les zones rurales³².

50. En outre, l'accès aux combustibles et aux technologies propres reste très limité dans les pays en développement sans littoral, puisque seulement 28,3 % de la population y a accès, contre une moyenne mondiale de 74,1 %³³. Dans ces pays néanmoins, la

³¹ Ibid.

³² Organisation des Nations Unies, « SDG Indicator 7.1.1, Proportion of population with access to electricity, by urban/rural » (Indicateur 7.1.1 des objectifs de développement durable, proportion de la population ayant accès à l'électricité), base de données relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/database> (consultée le 19 août 2025).

³³ Organisation des Nations Unies, « SDG Indicator 7.1.2, Proportion of population with primary reliance on clean fuels and technology » (Indicateur 7.1.2 des objectifs de développement durable, proportion de la population utilisant principalement des carburants et technologies propres), base de données relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/database> (consultée le 19 août 2025).

part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale est relativement élevée, puisqu'elle s'établit à 40,8 % (contre 17,9 % au niveau mondial en 2022) ; cela s'explique en grande partie par l'utilisation de biocombustibles solides plutôt que de sources d'énergie renouvelables modernes³⁴.

51. Pour ce qui est de la production totale d'électricité, les pays en développement sans littoral accusent un retard considérable. Leur capacité installée de production d'électricité renouvelable n'est que de 106,62 watts par habitant, alors que la moyenne mondiale s'élève à 477,70 watts par habitant³⁵. Malgré un taux de croissance encourageant de 29,8 % de la capacité renouvelable au cours de la période de mise en œuvre du Programme d'action de Vienne, ces progrès sont insuffisants pour répondre à la demande croissante d'énergie, soutenir l'industrialisation et réaliser une transition énergétique juste.

52. En outre, l'insuffisance des ressources financières vient s'ajouter aux difficultés posées par la production d'électricité et l'accès à celle-ci. En 2022, le total des flux financiers internationaux consacrés à la recherche, au développement et à la production d'énergies renouvelables dans les pays en développement sans littoral ne s'élevait qu'à 2,730 milliards de dollars, soit nettement moins que les 17,014 milliards de dollars alloués à l'échelle mondiale. Ce décalage montre qu'il est urgent d'augmenter les investissements ciblés, le transfert de technologie et l'appui au renforcement des capacités afin de permettre aux pays en développement sans littoral de passer rapidement à des systèmes énergétiques durables et d'ouvrir des perspectives de développement inclusif.

D. Renforcement des capacités d'adaptation et de la résilience par rapport aux changements climatiques et aux catastrophes

53. Les changements climatiques continuent de représenter une menace sérieuse et persistante, notamment en raison de la dépendance des pays en développement sans littoral à l'égard des secteurs sensibles au climat, comme l'agriculture, et à l'égard d'infrastructures de transport limitées susceptibles d'être endommagées par des catastrophes. Bien qu'ils ne contribuent que faiblement aux émissions mondiales, les pays en développement sans littoral figurent parmi les pays les plus vulnérables aux changements climatiques. D'après les évaluations internationales, les besoins d'adaptation des pays en développement représentent des sommes 10 à 18 fois supérieures aux flux financiers publics actuels. Les coûts modélisés de l'adaptation pour ces pays sont estimés à environ 215 milliards de dollars par an au cours de cette décennie, alors que le montant des flux de financement de l'adaptation n'était que de 21 milliards de dollars en 2021³⁶. Ce déficit de financement est particulièrement marqué dans les pays en développement sans littoral, qui peinent à attirer des fonds pour le climat et les technologies climatiques. Pour y remédier, de nombreux pays en développement sans littoral se sont joints aux appels mondiaux en faveur d'une mobilisation accrue,

³⁴ Organisation des Nations unies, « SDG Indicator 7.2.1 Renewable energy share in the total final energy consumption » (Indicateur 7.2.1 des objectifs de développement durable, part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie), base de données relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/database> (consultée le 19 août 2025).

³⁵ Organisation des Nations Unies, « SDG Indicator 7.b.1, Installed renewable electricity-generating capacity (watts per capita) » (Indicateur 7.b.1 des objectifs de développement durable, électricité renouvelable : puissance installée (watts par habitant), base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/database> (consultée le 20 août 2025).

³⁶ Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), *Adaptation Gap Report 2023: Underfinanced. Underprepared.* (Nairobi, 2023).

notamment via un programme de travail spécifiquement destiné à répondre à leurs besoins spécifiques en matière d'adaptation dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

54. Les pays en développement sans littoral paient un tribut humain disproportionné lors des catastrophes naturelles, avec un taux de décès et de personnes disparues 2,7 fois supérieur à la moyenne mondiale. Seuls 52 % environ des pays au monde disposent de systèmes d'alerte précoce multidangers, et la couverture reste insuffisante dans de nombreux pays en développement sans littoral. Ces lacunes³⁷ ont été soulignées lors de l'examen à mi-parcours, mené en 2023, du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), qui a donné lieu à des appels en faveur de l'accélération des mesures visant à construire des infrastructures résilientes et à mettre en place un système d'alerte précoce universel dans les États vulnérables. Les infrastructures critiques des pays en développement sans littoral étant souvent gravement endommagées ou détruites lors de catastrophes, il est urgent d'investir dans l'atténuation des risques. L'intégration de stratégies de réduction des risques de catastrophe dans les plans de développement, l'extension de l'assurance contre les risques et la mise en place de systèmes d'alerte précoce d'ici à 2027 doivent être érigées au rang de priorités absolues à l'avenir afin d'améliorer la résilience des pays en développement sans littoral.

55. En 2022, les flux de financement de l'action climatique avaient atteint un montant estimé à 1 460 milliards de dollars par an, soit près du double du montant constaté en 2019³⁸. Depuis 2023, l'accessibilité du Fonds vert pour le climat par les pays en développement, y compris ceux sans littoral, a été étendue. Néanmoins, plusieurs pays en développement sans littoral n'ont toujours pas d'accès direct. En outre, bon nombre de ces pays, de même que d'autres pays en développement, peinent à répondre aux exigences complexes qui conditionnent l'accès au financement et au cofinancement, ce qui incite à simplifier l'accès aux fonds pour le climat. Bien que de nombreux pays en développement sans littoral, notamment la Mongolie, le Tadjikistan et la Zambie, bénéficient du soutien du Fonds vert pour le climat dans le cadre de différents financements de préparation et de projets, le Fonds ne reconnaît pas explicitement les pays en développement sans littoral comme une catégorie distincte de pays nécessitant une aide spécifique. Les pays en développement sans littoral sont confrontés à des vulnérabilités climatiques uniques liées au manque d'eau, aux coûts de transport plus élevés associés aux technologies climatiques et à leur isolement géographique. Compte tenu de leurs vulnérabilités spécifiques, comme les problèmes de gestion des eaux transfrontalières, leur accès limité aux marchés et leur dépendance à l'égard des pays de transit, les pays en développement sans littoral gagneraient à bénéficier d'une reconnaissance explicite dans les cadres de financement de l'action climatique et d'une forte augmentation des financements ciblés dans ce domaine.

56. Les nouvelles annonces de contribution au Fonds pour l'adaptation et au Fonds permettant de faire face aux pertes et préjudices pourraient bénéficier aux pays vulnérables si elles sont assorties de moyens suffisants. Le Fonds monétaire international (FMI), dans le cadre du Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité mis en service en octobre 2022, a réorienté des droits de tirage spéciaux afin d'octroyer des prêts concessionnels à long terme à des pays à faible revenu et à des pays vulnérables à revenu intermédiaire, comme le Kirghizstan et le Tadjikistan. L'objectif est de renforcer la résilience de la balance des paiements de ces pays et de soutenir des projets d'adaptation aux changements climatiques. Compte tenu de leurs

³⁷ CNUCED, *SDG Pulse*, 2024.

³⁸ Climate Policy Initiative. « Global landscape of climate finance 2024 », 31 octobre 2024. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://www.climatepolicyinitiative.org/publication/global-landscape-of-climate-finance-2024/>.

vulnérabilités spécifiques, les pays en développement sans littoral auront besoin d'une augmentation considérable du financement de l'action climatique.

57. Dans l'ensemble, le déficit de financement de l'action climatique dans les pays en développement sans littoral ne pourra être comblé que si les pays donateurs tiennent leurs engagements [l'aide fournie par les membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'ensemble des pays en développement ne représentait que 0,37 % de leur RNB en 2023, ce qui est loin de l'objectif de 0,7 %] et si l'on accorde la priorité à ces pays dans les portefeuilles de financement du Fonds vert pour le climat, du Fonds pour l'environnement mondial et des banques multilatérales de développement³⁹.

58. Dans les pays en développement sans littoral, les changements climatiques touchent différemment les femmes et les hommes en raison des rôles de genre bien ancrés et des inégalités préexistantes. Les femmes, auxquelles reviennent souvent la tâche d'approvisionner en eau et en nourriture la famille et la charge des soins, sont particulièrement vulnérables aux sécheresses, aux inondations et aux pénuries de ressources. L'accès limité à la terre, au financement, à l'éducation et à la prise de décision accroît encore leur vulnérabilité, réduisant leur capacité à s'adapter aux chocs climatiques ou à s'en remettre. Dans le même temps, d'autres formes de pression, comme la nécessité de migrer à des fins professionnelles ou des pertes de revenus, peuvent peser sur les hommes. En raison des désavantages sociaux et économiques cumulés auxquels elles font face, les femmes sont davantage exposées aux risques à long terme et à la pauvreté.

59. Partant du constat que des routes, des chemins de fer, des ponts et des réseaux électriques résistants sont essentiels à la croissance économique comme à l'atténuation des risques de catastrophes, le Programme d'action d'Awaza met l'accent sur la construction de réseaux d'infrastructures résistants au climat. L'aide publique internationale allouée aux infrastructures dans les pays en développement sans littoral, à l'appui des investissements dans les autoroutes, les installations aux frontières et les projets d'énergie renouvelable, a augmenté ces dernières années, atteignant 8,3 milliards de dollars en 2022 (en dollars constants des États-Unis de 2019)⁴⁰. Plusieurs pays en développement sans littoral adhèrent également à des initiatives comme la Coalition pour une infrastructure résiliente face aux catastrophes, qui vise à intégrer des normes de résilience dans la construction. Néanmoins, le déficit d'infrastructures persiste : on en veut pour preuve le fait que les pays en développement sans littoral se classent systématiquement en dessous de la moyenne des pays en développement en ce qui concerne la qualité des infrastructures et l'accès à celles-ci. Afin de renforcer leur résilience, les pays en développement sans littoral se donnent pour priorité de « reconstruire en mieux » les routes, les écoles et les systèmes hydrologiques à la suite de catastrophes, en appliquant des normes plus strictes. Des mesures proactives sont prises dans le même temps afin de réduire la vulnérabilité, comme la conception de dispositifs de protection contre les risques climatiques (par exemple, l'élévation des plates-formes, l'amélioration du drainage) et la diversification des modes de transport (y compris les chemins de fer et les voies navigables intérieures). La coopération régionale reste essentielle, et de nombreux pays en développement sans littoral travaillent avec leurs voisins de transit sur des projets d'infrastructures transfrontalières résistants face

³⁹ Focus2030, « Faible augmentation de l'aide publique au développement en 2023 », 16 janvier 2025. Voir <https://focus2030.org/Faible-augmentation-de-l-aide-publique-au-developpement-en-2023>.

⁴⁰ Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, « Landlocked developing countries fact sheet 2022 », disponible à l'adresse https://www.un.org/ohrlls/sites/www.un.org.ohrlls/files/landlocked_developing_countries_factsheet_2022.pdf.

aux conséquences des changements climatiques (par exemple, des corridors commerciaux résistants au climat en Asie centrale)⁴¹.

E. Moyens de mise en œuvre

60. Les pays en développement sans littoral, dont la structure économique se caractérise généralement par une assise industrielle réduite et un secteur informel relativement important, associés à des capacités administratives limitées, maintiennent un ratio impôts/PIB relativement faible, d'où des contraintes structurelles qui nuisent à la mobilisation de recettes intérieures suffisantes. Plusieurs de ces pays peinent à atteindre le seuil de 15 % du PIB, souvent considéré comme le seuil minimum pour un bon fonctionnement d'un État⁴², ce qui est considérablement inférieur au taux de 34 % affiché dans les économies de l'OCDE. Dans le cadre du Programme d'action d'Awaza, les pays en développement sans littoral et leurs partenaires sont invités à intensifier leurs efforts de mobilisation des ressources nationales, en vue d'atteindre un objectif ambitieux de recettes intérieures équivalant à au moins 20 % du PIB au cours de la décennie. Les initiatives qui visent à renforcer les systèmes fiscaux et à élargir l'assiette des ressources nationales, comme le Fonds fiduciaire pour la mobilisation des recettes du FMI et l'initiative Tax for Sustainable Development Goals (initiative sur la fiscalité au service des objectifs de développement durable) du Programme des Nations Unies pour le développement, permettent aux pays en développement sans littoral de bénéficier d'une assistance technique dans le domaine des réformes fiscales. Les initiatives régionales, telles que l'Initiative fiscale d'Addis-Abeba, encouragent également l'échange des connaissances en matière de mobilisation des ressources nationales.

61. En 2024, pour la première fois en cinq ans, l'aide publique au développement fournie par les membres du Comité d'aide au développement a chuté sensiblement, puisqu'elle s'est inscrite en recul de 7,1 % en termes réels par rapport à 2023⁴³. La situation à venir s'annonce de plus en plus désastreuse, car 12 membres du Comité d'aide au développement ont annoncé des réductions importantes de l'aide publique au développement pour 2025 et au-delà. Selon les simulations de l'OCDE, le niveau des aides pourrait reculer de 9 à 17 % en une seule année.

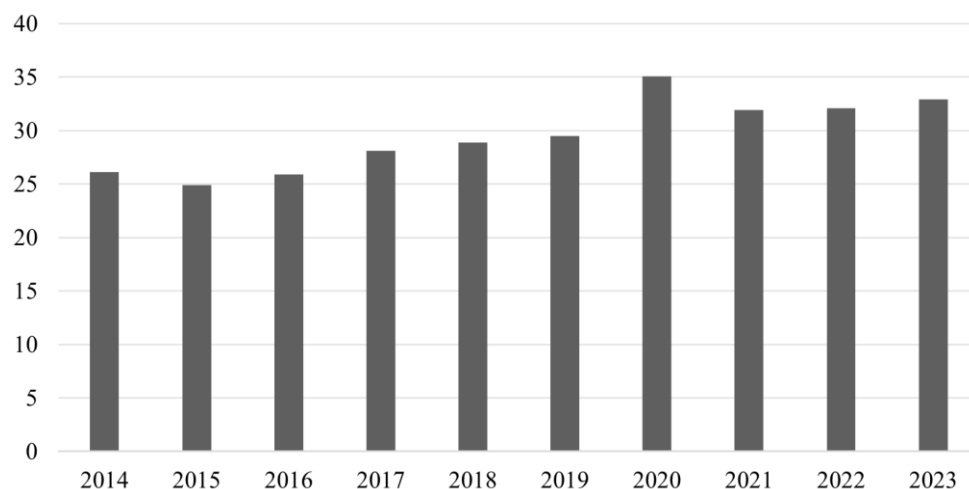
⁴¹ *World Economic Situation and Prospects 2025* (publication des Nations Unies, 2025).

⁴² Manal Corwin et autres, « Taxation and the Sustainable Development Goals : the role of the PCT », plateforme de collaboration sur les questions fiscales, 30 octobre 2024, disponible à l'adresse <https://www.tax-platform.org/news/blog/Taxation-and-the-Sustainable-Development-Goals>.

⁴³ OCDE, « L'aide internationale recule en 2024 pour la première fois en six ans, selon l'OCDE », 16 avril 2025, disponible à l'adresse suivante : <https://www.oecd.org/fr/about/news/press-releases/2025/04/official-development-assistance-2024-figures.html>.

Figure V
Aide publique au développement nette reçue par les pays en développement sans littoral

(En millions de dollars courants)



Source : OCDE : « APD nette », données de l'OCDE. Disponible à l'adresse <https://www.oecd.org/fr/data/indicators/net-oda.html> (consultée le 26 juin 2025).

62. Dans le Programme d'action d'Awaza, les partenaires de développement sont invités à centrer leur aide sur les besoins prioritaires des pays en développement sans littoral. Après une forte baisse en 2020-2021, les flux d'IED vers ces pays ont dans un premier temps rebondi. Ils ont ainsi augmenté d'environ 3 % en 2023, avant de diminuer toutefois de 10 % en 2024, pour atteindre 23 milliards de dollars. La part des pays en développement sans littoral dans le total de l'IDE mondial est tombée de 1,7 % à 1,5 %⁴⁴.

63. Une grande partie de l'IED à destination des pays en développement sans littoral est concentrée sectoriellement et géographiquement. L'Éthiopie, le Kazakhstan, l'Ouganda, la Mongolie et l'Ouzbékistan représentaient environ 55 % de ces flux en 2022, avec une répartition qui reste asymétrique comme en 2024, bien que les principaux bénéficiaires aient changé. Ainsi, les entrées d'IED vers le Kazakhstan ont fortement diminué, tandis que l'Éthiopie et l'Ouganda figuraient parmi les principaux bénéficiaires de ces flux en 2024. Une grande partie des flux d'IED vers les pays en développement sans littoral continue de provenir d'un petit nombre de pays investisseurs. En 2022, la Chine était la principale source d'investissement, tous pays en développement sans littoral confondus, suivie par la Thaïlande, le Canada et les Pays-Bas (Royaume des)⁴⁵. Cette tendance semble, d'après les estimations récentes, se poursuivre, avec d'importants investissements dans le secteur de l'énergie, émanant principalement d'investisseurs chinois. Cette répartition inégale indique que la diversification sectorielle des investissements pourrait être améliorée.

64. Les pays en développement sans littoral mènent des réformes afin d'améliorer le climat des affaires et de soutenir des projets d'intégration régionale pour accéder à des marchés plus vastes. La mise en place d'initiatives internationales en faveur de la promotion des investissements, comme le guichet du secteur privé de l'Association internationale de développement de la Banque mondiale est essentielle pour réduire les risques liés aux projets dans les pays en développement sans littoral. Le financement mixte et les partenariats public-privé comptent au nombre des moyens prévus dans le

⁴⁴ CNUCED, *World Investment Report 2025* (Rapport sur l'investissement dans le monde 2025).

⁴⁵ Ibid.

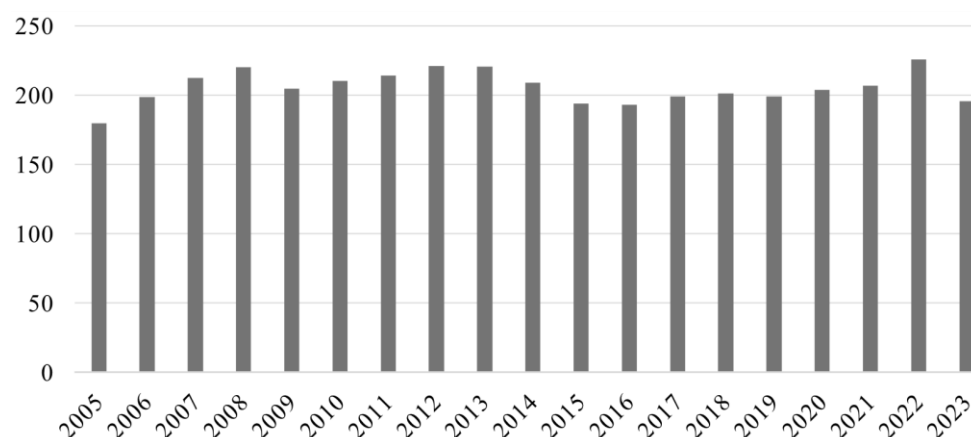
Programme d'action d'Awaza pour répondre aux besoins de financement du développement des pays en développement sans littoral.

65. Les envois de fonds représentent plus de 10 % du PIB dans un quart des pays en développement sans littoral et plus de 20 % du PIB dans cinq de ces pays⁴⁶. Ils représentent une part considérable du PIB dans plusieurs pays de ce groupe, parmi lesquels le Tadjikistan (47,9 % en 2024), le Népal (33,1%), le Lesotho (22,0 %) et l'Ouzbékistan (14,4 %). Ces flux entrants réguliers permettent également de soutenir la balance extérieure, en compensant les déficits commerciaux et en renforçant les réserves de change. Cependant, seuls quelques pays hôtes sont à l'origine de la majorité des envois de fonds vers les pays en développement sans littoral, ce qui rend ces derniers vulnérables aux ralentissements économiques ou aux réorientations des politiques qui touchent les premiers. En outre, le coût des envois de fonds vers les pays en développement sans littoral est souvent bien supérieur à la cible de 3 % fixée dans le cadre des objectifs de développement durable. Les initiatives internationales, comme le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (et en particulier l'objectif 20, mis en œuvre par l'intermédiaire du Réseau des Nations Unies sur les migrations) et les forums multipartites, comme le Groupe de travail de la communauté mondiale des envois de fonds, œuvrent en faveur d'une réduction des coûts de transfert et de la mobilisation des envois de fonds en faveur du développement (par exemple, au moyen d'instruments d'investissement de la diaspora).

Figure VI

Envois de fonds des travailleurs reçus par les pays en développement sans littoral

(En millions de dollars des États-Unis courants)



Source : Groupe de la Banque mondiale, « Envois de fonds des travailleurs et rémunérations des salariés, reçus (% du PIB) », Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse suivante : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX.TRF.PWKR.DT.GD.ZS> (consultée le 26 juin 2025).

66. Les ratios dette/PIB des pays en développement sans littoral ont augmenté ces dernières années, du fait des emprunts importants contractés initialement pour faire face à la pandémie, mais aussi pour financer les dépenses d'infrastructure et compenser les chocs sur les produits de base. En 2024, les pays en développement ont consacré un pourcentage médian de 11 % de leurs recettes aux paiements

⁴⁶ Groupe de la Banque mondiale, « Envois de fonds des travailleurs et rémunérations des salariés, reçus (% du PIB) », indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse suivante : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX.TRF.PWKR.DT.GD.ZS> (consultée le 26 juin 2025).

d'intérêts, soit plus de quatre fois plus que dans les économies développées⁴⁷. En mars 2025, 14 pays en développement sans littoral avaient été classés comme étant à haut risque par la Banque mondiale et le FMI et 4 autres comme étant déjà en situation de surendettement⁴⁸.

67. L'adoption généralisée de clauses d'action collective renforcées dans les contrats d'obligations souveraines a favorisé la renégociation de la dette sur les marchés obligataires. Bien que ces clauses ne permettent pas d'éliminer tous les problèmes liés à la restructuration de la dette, elles favorisent un processus plus ordonné. La Zambie est devenue le premier pays en développement sans littoral à parvenir à une restructuration complète de sa dette souveraine d'environ 13,4 milliards de dollars au titre du Cadre commun pour le traitement de la dette au-delà de l'Initiative de suspension du service de la dette.

68. Les actions multilatérales, comme l'Initiative de suspension du service de la dette du FMI et les affaires en cours au titre du cadre commun, permettent un allègement temporaire de la dette, mais des solutions plus globales s'imposent pour remédier aux facteurs structurels qui aggravent le fardeau de la dette dans les pays en développement sans littoral. De nombreux pays en développement sans littoral font face à une vulnérabilité croissante de la dette, ce qui suscite des appels en faveur d'un accès élargi aux financements à des conditions concessionnelles, en particulier pour les pays qui ne sont pas éligibles aux initiatives existantes d'allègement de la dette. En outre, des mécanismes innovants, comme la conversion de dettes en mesures en faveur du climat, peuvent contribuer à réduire le fardeau de la dette tout en permettant le financement de projets de renforcement de la résilience. Des réformes s'imposent également pour renforcer la coopération entre les pays en matière d'allègement de la dette, fournir une assistance technique et un appui au renforcement des capacités aux pays emprunteurs et encourager les réformes qui améliorent l'administration de la dette⁴⁹.

69. Dans l'Engagement de Séville, adopté en juin 2025, les États se sont engagés à repenser la finance mondiale afin de mieux soutenir les pays en développement, y compris les pays en développement sans littoral, en donnant la priorité à la question de la vulnérabilité plutôt qu'à celle du PIB, en élargissant l'accès au financement mixte et aux prêts en monnaie locale, et en promouvant des outils d'allègement de la dette comme les contrats d'échange et les clauses de suspension. Le texte appelle également à accroître la représentation des pays en développement dans la gouvernance financière et met l'accent sur les stratégies de développement menées par les pays. Les États ont spécifiquement entrepris d'étudier la possibilité de mettre en place un mécanisme de financement des investissements dans les infrastructures au bénéfice des pays en développement sans littoral.

IV. Suivi, contrôle et établissement de rapports

70. L'intégration, la coordination et le suivi efficaces du Programme d'action d'Awaza sont indispensables pour traduire les engagements internationaux en mesures et en investissements concrets au niveau national. Les centres de liaison nationaux des pays en développement sans littoral joueront un rôle important dans la coordination, à

⁴⁷ Fonds monétaire international, « List of LIC DSAs for PRGT-eligible countries », 31 mars 2025, consultable (en anglais) à l'adresse <https://www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/dsalist.pdf>.

⁴⁸ *World Economic Situation and Prospects 2025* (publication des Nations Unies, 2025).

⁴⁹ Rapport du Groupe d'experts du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies chargé de la question de la dette, « Confronting the debt crisis: 11 actions to unlock sustainable financing », juin 2025. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : https://www.un.org/sustainabledevelopment/wp-content/uploads/2025/06/Confronting-the-Debt-Crisis_11-Actions_Report.pdf.

l'échelle de l'ensemble de l'administration, des activités entre les ministères et avec les coordonnateurs résidents et les autres partenaires. Le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement élabore actuellement des lignes directrices ainsi qu'une boîte à outils visant à aider les centres de liaison nationaux et leurs partenaires à intégrer le Programme d'action d'Awaza dans les programmes de développement nationaux.

71. Les organismes, fonds et programmes des Nations Unies s'appuieront désormais sur le Programme d'action d'Awaza en tant que cadre normatif principal pour l'élaboration de leurs cadres stratégiques, de leurs programmes de travail et de leurs plans de mise en œuvre au niveau national, ainsi que pour la préparation du prochain cycle de planification. Le Bureau de la Haute Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement a élaboré une feuille de route afin de centraliser les informations relatives aux activités de mise en œuvre et de coordonner les actions menées par le système des Nations Unies et les organisations internationales concernées pour soutenir l'application du Programme d'action d'Awaza. En juillet 2025, la feuille de route recensait 319 activités, projets et programmes présentés par un total de 36 entités.

72. Les partenaires de développement, les partenaires commerciaux et les pays de transit devraient honorer les engagements contenus dans le Programme d'action d'Awaza afin d'assurer sa bonne exécution. Le Groupe des pays en développement sans littoral et le Groupe des Amis des pays en développement sans littoral peuvent jouer un rôle crucial dans la mobilisation des pays en faveur de la mise en œuvre du Programme d'action d'Awaza.

73. Le renforcement des systèmes statistiques nationaux peut contribuer à un suivi efficace des résultats sur le plan du développement. Plusieurs pays en développement sans littoral font face à d'importantes contraintes de capacités au sein de leurs organismes nationaux de statistique, comme un manque de ressources financières et humaines, des méthodologies dépassées et des difficultés d'accès aux technologies modernes. Il est important d'appuyer la modernisation et la dématérialisation des systèmes statistiques, y compris pour ce qui est des données géospatiales, de la collecte de données en temps réel et de l'intégration des sources de données administratives. L'amélioration des capacités en matière de données permettra aux pays en développement sans littoral de mieux suivre les progrès réalisés dans le cadre du Programme d'action d'Awaza, de prévoir des interventions ciblées et de prendre pleinement part aux discussions sur le développement à l'échelle mondiale et régionale.

V. Conclusions et recommandations

74. Le lancement du Programme d'action d'Awaza peut constituer un moment charnière pour les pays en développement sans littoral en se concrétisant par un renouvellement des engagements et la promotion de mesures visant à répondre aux besoins spécifiques de ces pays. Bien que ces pays continuent de faire face à des problèmes structurels majeurs qui entravent leur trajectoire de développement, il reste évident que des progrès considérables peuvent être réalisés pour atténuer ces difficultés et réduire le « coût » de l'enclavement pour le développement.

75. Il conviendrait de renforcer l'action menée par les pays en développement sans littoral pour transformer leurs économies dépendantes des produits de base en passant de l'exportation massive de produits primaires de faible valeur à

l'exportation de produits à valeur ajoutée, et ce, en obtenant un soutien supplémentaire de la part des partenaires de développement, des pays de transit et des organisations internationales, y compris des banques multilatérales de développement et des institutions financières internationales. Une telle démarche suppose de développer localement des capacités de transformation permettant d'opérer, en amont de l'exportation, la transition vers des produits de plus grande valeur, et de modifier ainsi fondamentalement le rapport coût-bénéfice de la logistique du transport.

76. Les pays en développement sans littoral devraient donner la priorité au renforcement des écosystèmes d'innovation, en encourageant les partenariats stratégiques entre les universités, les instituts de recherche et l'industrie afin de promouvoir la recherche et le développement et de soutenir le développement de chaînes d'approvisionnement à haute valeur ajoutée au niveau national. Il faudra pour ce faire renforcer l'enseignement supérieur dans des domaines essentiels pour l'économie numérique, comme la logistique numérique, la fabrication de pointe et les énergies renouvelables. Ces secteurs offrent un important potentiel de transformation économique structurelle et peuvent servir de catalyseurs à une diversification économique plus large. Grâce à l'appui financier et à l'assistance technique fournis par les partenaires de développement et les organisations internationales, il devrait être possible de développer les infrastructures nécessaires et de promouvoir des initiatives qui permettront aux pays en développement sans littoral d'accéder aux technologies pertinentes et de les développer.

77. Il est primordial de remédier au manque d'infrastructures et au déficit de connectivité des pays en développement sans littoral. L'ampleur et l'étendue du développement des infrastructures nécessaires à ces pays sont considérables et supposent d'investir dans des couloirs de transport efficaces, notamment des routes, des chemins de fer et des voies navigables intérieures, ainsi que dans des infrastructures énergétiques et numériques. La mise en place d'un dispositif de financement des investissements dans les infrastructures, comme envisagé dans le Programme d'action d'Awaza, est indispensable pour mobiliser les ressources nécessaires, renforcer l'innovation et faciliter la collaboration et la connectivité régionales.

78. Le transit et la facilitation des échanges restent des facteurs incontournables à l'amélioration de la participation des pays en développement sans littoral au commerce mondial. Il s'agira notamment d'améliorer les infrastructures de transport durable, de promouvoir la facilitation du commerce, de favoriser l'intégration régionale, de renforcer les cadres juridiques et de développer les capacités institutionnelles. Le Programme d'action d'Awaza prévoit la création d'un groupe d'experts de haut niveau sur la liberté de transit, ce qui constitue une initiative de premier plan pour lever les obstacles au transit auxquels sont confrontés les pays en développement sans littoral. Le groupe d'experts aidera ces pays et leurs voisins de transit à trouver des solutions pratiques et formulera des recommandations en vue de faciliter un transit rentable et de favoriser l'intégration des pays en développement sans littoral dans les réseaux commerciaux mondiaux et régionaux.

79. Une prise en compte plus systématique des pays en développement sans littoral dans le cadre des forums commerciaux multilatéraux, comme l'Organisation mondiale du commerce, permettrait de répondre aux demandes de soutien formulées de longue date par ces pays dans le cadre de leur intégration au sein du système commercial multilatéral et de la réalisation des objectifs liés au commerce du Programme d'action d'Awaza. L'élimination des goulets d'étranglement commerciaux dans les pays en développement sans littoral

dépasse le cadre des interventions unilatérales et nécessite une action coordonnée à l'échelle internationale, avec les partenaires commerciaux et avec un appui institutionnel soutenu et ciblé.

80. La vulnérabilité climatique aggrave encore ces difficultés, la fréquence des catastrophes et les taux de mortalité étant plus élevés dans les pays en développement sans littoral, qui sont également confrontés à de graves manques de fonds pour le financement de l'adaptation aux changements climatiques, il est urgent de corriger ces vulnérabilités en améliorant la capacité d'adaptation de ces pays, en renforçant leur résilience et en intégrant la réduction des risques de catastrophe dans leurs stratégies de développement. Les pays en développement sans littoral, qui ont pour objectif déclaré de se constituer en groupe dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, pourront, grâce à leur rôle de plus en plus actif dans les négociations sur les changements climatiques, contribuer à trouver des solutions face à leurs vulnérabilités climatiques particulières.

81. La prise en compte du Programme d'action d'Awaza dans l'ensemble du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales, ainsi qu'au niveau national, est essentielle pour traduire les engagements mondiaux en actions nationales concrètes et en cadres d'action politique. Une intégration et une coordination efficaces sont nécessaires pour garantir l'alignement des stratégies et des ressources, et renforcer ainsi la cohérence globale et l'impact des mesures prises pour surmonter les contraintes géographiques et de développement uniques auxquelles sont confrontés les pays en développement sans littoral.
